

MINISTÈRE DE LA CULTURE
ET DU TOURISME

SECRETARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION DE LA PROMOTION
DES ARTS ET DE LA CULTURE

N° 019 / MCT/SG/DPAC/2023



REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie

Lomé, le 13 JAN 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le ministre de la culture et du tourisme porte à la connaissance du public togolais que son département envisage reconstituer le chœur national à l'image des performances actuelles des chorales du pays.

A cet effet, les choristes professionnels comme amateurs sont invités à s'inscrire au plus tard le 31 janvier 2023 à 17h00 délai de rigueur, à la Direction de la promotion des arts et de la culture (DPAC) sise à Agbalépédogan pour une audition publique dont le lieu, la date et l'heure seront fixés ultérieurement.

Les inscriptions peuvent également se faire via WhatsApp au numéro 91 96 02 08 en précisant les nom et prénoms, le contact ainsi que la voix exécutée.



Dr Kossi G. LAMADOKOU